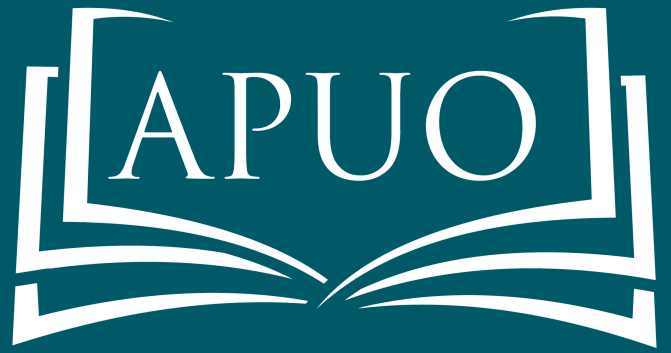


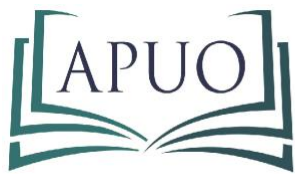


RAPPORT ANNUEL

2024-2025

Table des matières

Négociations collectives	2
Demande de conciliation	2
Cafés-rencontres sur les négociations.....	2
Pétition majoritaire	2
Médiation	3
Manifestation pour défendre la mission de notre université.....	3
Première séance de conciliation	3
Assemblée générale spéciale et vote sur un mandat de grève.....	4
L'APUO se prépare pour la grève	4
Deuxième séance de conciliation	5
Assemblée générale spéciale et vote sur l'entente de principe	5
L'APUO dans les médias	5
La lutte continue.....	7
Nouvelles cartes d'employé.e.s	7
Lunch pour les nouveaux.elles membres	8
Polaris.....	8
Coalitions et solidarité	9
Coalition intersyndicale	9
Campagne pour sauver la Garderie Bernadette.....	9
Solidarité avec la section locale 772 de l'IUOE.....	9
Solidarité avec des associations du pays	10
Prix d'excellence en enseignement.....	11
Prix d'excellence en recherche	11
Ressources humaines de l'APUO.....	11
Agent.e.s de liaison.....	11
Personnel de l'APUO	11



Rapport annuel 2024-2025 de l'APUO

Négociations collectives

Les négociations collectives pour la convention collective 2024-2026 se sont déroulées du 12 juin 2024 au 17 janvier 2025, moment où l'APUO et l'employeur parvenait à une entente de principe. Le [rapport annuel 2023-2024](#) a déjà résumé les activités de la période du 12 juin au 1^{er} août 2024.

Demande de conciliation

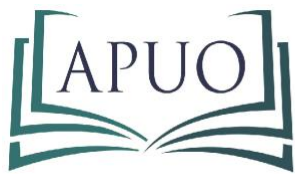
Le 22 août 2024, après plus de deux mois de négociation sans mouvement significatif de la part de l'employeur, l'APUO a déposé une demande de conciliation auprès du ministère du Travail de l'Ontario en raison du refus de l'employeur de considérer un grand nombre de nos propositions clés. La conciliation est le processus d'intervention dans la négociation collective par une tierce partie neutre et bien informée en matière de procédures de négociation efficaces. Une fois demandée par l'une ou l'autre des parties, la conciliation est obligatoire. Un conciliateur ou une conciliatrice est nommé.e par le ministère du Travail de l'Ontario et la conciliation se poursuit tant que les deux parties la jugent constructive et utile. Les délais de traitement des demandes de conciliation et les disponibilités des conciliateurs.trices et des parties peuvent retarder le début de la conciliation de plusieurs semaines ou mois. Ainsi, l'APUO a déposé sa demande de conciliation le 22 août et la première séance de conciliation a eu lieu le 5 novembre.

Cafés-rencontres sur les négociations

En plus des bulletins réguliers sur les négociations, l'APUO a organisé une série de cafés-rencontres tout au long de la session d'automne 2024 afin d'échanger avec les membres sur le déroulement des négociations. Entre le 13 septembre et le 11 novembre 2024, l'APUO a organisé sept cafés virtuels et un café en personne aux bureaux du syndicat.

Pétition majoritaire

Pour démontrer leur soutien envers l'équipe de négociation et les propositions de l'APUO, les membres ont fait circuler une [pétition majoritaire](#) demandant à l'employeur de négocier sérieusement sur nos propositions concernant la charge de travail, le soutien à la qualité de l'enseignement et de la recherche, ainsi que la démocratisation de la prise de décision. La pétition majoritaire a été livrée à l'administration centrale le 10 octobre, signée par près de 70% des membres de l'APUO.



Médiation

Dans l'espoir d'accélérer les négociations avant la conciliation, l'APUO a proposé une séance de médiation avec l'équipe de l'employeur. L'employeur a accepté et les deux parties ont participé à une journée de médiation le 17 octobre 2024 avec le médiateur William Kaplan. La médiation n'a pas apporté les résultats souhaités.

Manifestation pour défendre la mission de notre université

Le 30 octobre 2024, les membres de l'APUO, rejoint.e.s par la communauté universitaire, ont manifesté devant le pavillon Tabaret pour défendre la mission de notre université. Le rassemblement était une occasion pour les membres d'agir et de montrer à l'employeur leur soutien pour les propositions de l'équipe de négociation et leur volonté de défendre nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des étudiant.e.s.

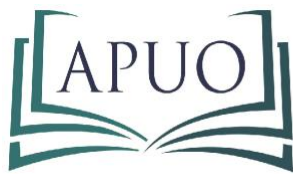
Des membres de l'APUO ont pris la parole pour partager leurs expériences dans le milieu de travail et les mettre en lien avec les propositions de l'APUO. Des porte-parole de l'Association des professeur.e.s à temps partiel de l'Université d'Ottawa (APTPUO), du Personnel de soutien de l'Université d'Ottawa (PSUO), de la section locale 2626 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP 2626), du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa (SEUO) et de l'Association des étudiant.e.s diplômé.e.s (GSAED) ont prononcé des discours de solidarité lors de la manifestation et ont parlé de l'importance de soutenir des charges de travail plus justes et de défendre la qualité de l'éducation et de la recherche sur notre campus. Le président de l'APUO a terminé la manifestation en annonçant que l'APUO tiendra sous peu un vote de grève.

Plus de 300 professeur.e.s, bibliothécaires, travailleurs.euses et étudiant.e.s ont participé à la manifestation et les médias locaux ont couvert l'évènement.

Première séance de conciliation

La première séance de conciliation a eu lieu les 5 et 6 novembre 2024. Cette séance n'a pas mené à des avancées significatives. Les parties ont convenu de reprendre la conciliation les 15, 16 et 17 janvier 2025, et de ne pas demander de « rapport recommandant de ne pas créer une commission de conciliation » avant le 15 janvier.¹

¹ Si l'une ou les deux parties concluent que la conciliation ne fonctionne pas, cette ou ces parties demandent l'émission par le/la ministre d'un « rapport recommandant de ne pas créer une commission de conciliation ». Suite au dépôt du rapport, il y a une période de 17 jours (pendant laquelle les négociations et la médiation sont encore possibles) à la fin de laquelle : (1) les membres peuvent déclencher une grève; (2) l'employeur peut imposer un lock-out; ou (3) l'employeur peut réécrire unilatéralement la convention collective.



Assemblée générale spéciale et vote sur un mandat de grève

L'APUO a tenu une assemblée générale spéciale le 12 novembre 2024. L'APUO a fait le point sur le déroulement des négociations, la mobilisation des membres et les préparatifs en cas de grève.

Lors de l'assemblée, la présidente du SEUO, la présidente du PSUO, le vice-président à la mobilisation des membres de l'APTPUO et le vice-président du SCFP 2626 ont livré de courts discours aux membres pour exprimer leur solidarité et leur soutien si les membres de l'APUO devaient faire la grève. L'agente principale des relations de travail et l'agent aux campagnes de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) ont également pris la parole pour annoncer que les membres de l'APUO recevraient des fonds de la Caisse de défense de l'ACPPU en cas de grève.

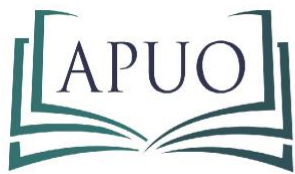
L'assemblée a été suivie par un vote sur un mandat de grève qui s'est tenu en ligne du 12 au 14 novembre. Les membres ont voté à 80.9 % en faveur d'autoriser le Comité exécutif à déclencher une grève si nécessaire. 1026 bulletins de vote ont été enregistrés : 830 OUI et 196 NON.

L'APUO se prépare pour la grève

Avec ce mandat de grève, l'APUO s'est préparée à la possibilité d'une grève à partir du début de février 2025. Le Conseil d'administration a adopté une [politique en cas de grève ou de lock-out](#). Cette politique explique les dispositions relatives à l'indemnité de grève et à l'admissibilité, aux tâches de grève et aux quarts de piquetage, ainsi que la façon dont les divers congés seraient traités en cas de grève.

Le Comité exécutif a créé et finalisé les mandats des comités et sous-comités de grève suivants :

- Comité de grève
- Comité des finances de la grève
- Comité des communications de la grève et les sous-comités suivants :
 - Sous-comité des communications aux membres
 - Sous-comité des relations avec les médias
 - Sous-comité des médias sociaux
- Comité de mobilisation des membres
- Comité des services sur les lignes de piquetage
- Comité des services de grève et les sous-comités suivants :
 - Sous-comité des aliments et des boissons
 - Sous-comité de l'entretien et des approvisionnements du quartier général de grève
 - Sous-comité des transports



Deuxième séance de conciliation

La deuxième séance de conciliation a eu lieu les 15, 16 et 17 janvier 2025. Au terme de trois journées intensives de conciliation, les équipes de négociation de l'APUO et de l'employeur sont parvenues in extremis à une [entente de principe](#) de deux ans.

Assemblée générale spéciale et vote sur l'entente de principe

Le 23 janvier, l'entente de principe et un [résumé de ses faits saillants](#) ont été envoyés aux membres. Le 13 février, l'APUO a tenu une assemblée générale spéciale pour présenter l'entente plus en détails et répondre aux questions des membres.

L'assemblée a été suivie par un vote de ratification en ligne du 13 au 14 février. Les résultats du vote de ratification furent de 861 EN FAVEUR et 25 CONTRE. L'entente proposée a ainsi reçu l'appui de 97.2% des membres ayant exercé leur droit de vote.

L'APUO dans les médias

L'APUO s'est engagée dans une stratégie médiatique visant à renforcer nos efforts de négociation et la mobilisation de nos membres. Voici un tour d'horizon de la couverture² reçue par l'APUO tout au long du cycle de négociations :

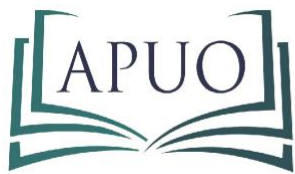
Couverture générale

- [L'APUO en négociations avec l'Université d'Ottawa : entrevue avec Dalie Giroux, négociatrice en chef](#) (la Rotonde, 6 août 2024)
- [uOttawa, faculty union agree to conciliation dates, delaying possibility of work stoppage](#) (Ottawa Citizen, 7 novembre 2024)

Pétition majoritaire des membres de l'APUO

- [Université d'Ottawa : toujours sans convention collective, les profs haussent le ton](#) (le Droit, 10 octobre 2024)
- [Professors, librarians sign petition demanding uOttawa engage in proposals to improve education](#) (CTV News Ottawa, 10 octobre 2024)
- [Une pétition de l'APUO pour briser le silence de l'administration](#) (la Rotonde, 21 octobre, 2024)

² Malheureusement, certaines rubriques radio et télévision n'ont pas été archivées en ligne. CBC News Ottawa a inclus une rubrique sur le rassemblement du 30 octobre dans son reportage de nouvelles du soir le même jour. L'APUO a aussi été interviewée par CKCU FM le 3 novembre.



Manifestation du 30 octobre pour défendre la mission de notre université

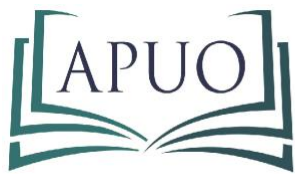
- [Vote de grève en vue pour les professeurs de l'Université d'Ottawa](#) (le Droit, 30 octobre 2024)
- [APUO announces possible Nov. 12 strike vote](#) (The Fulcrum, 30 octobre, 2024)
- [U of O faculty understaffed and overworked, profs' union says](#) (CBC Ottawa, 31 octobre 2024)
- [uOttawa profs' union to hold strike vote set if conciliation fails next week](#) (Ottawa Citizen, 31 octobre 2024)
- [uOttawa professors to hold strike vote next week if deal not reached](#) (CTV News Ottawa, 3 novembre 2024)

Les membres votent à 80,9 % en faveur d'un mandat de grève

- [Vote de grève à 81 % pour les profs de l'Université d'Ottawa](#) (le Droit, 14 novembre 2024)
- [L'Université d'Ottawa sous la menace d'une grève](#) (ONFR TFO, 14 novembre 2024)
- [uOttawa faculty union gets strike mandate, but won't hit the picket lines yet](#) (Ottawa Citizen, 15 novembre 2024)
- [Solidarité avec les professeur.e.s de l'Université d'Ottawa](#) (la Rotonde, 18 novembre, 2024)
- [Full time professors vote 80.9 per cent in favour of February strike if demands are not met](#) (The Fulcrum, 18 novembre 2024)
- [Westheimer: Pending uOttawa strike is about much more than money](#) (Ottawa Citizen, 20 novembre 2024)

Les deux parties parviennent à une entente de principe

- [University of Ottawa reaches tentative agreement with faculty union to avert strike](#) (Ottawa Citizen, 20 janvier 2025)
- [Grève évitée à l'Université d'Ottawa](#) (ONFR TFO, 21 janvier 2025)
- [University of Ottawa professors union reaches deal avoiding possible strike](#) (The Fulcrum, 24 janvier 2025)
- [Accord conclu entre l'APUO et l'Université d'Ottawa](#) (La Rotonde, 15 février 2025)



La lutte continue

La nouvelle entente expire le 30 avril 2026, ce qui signifie que l'APUO retournera à la table de négociation dès l'an prochain. Nous avons déjà commencé à préparer la prochaine ronde de négociation et vous serez bientôt consulté.e.s sur vos priorités de négociation et invité.e.s à vous impliquer. La mobilisation, l'action, la solidarité et l'unité des membres de l'APUO sont absolument essentielles à une négociation qui nous permette de poursuivre sur notre lancée et d'influer positivement et durablement sur la capacité de notre université à réaliser sa mission d'enseignement et de recherche. C'est un projet collectif dans lequel nous sommes engagé.e.s avec tous les syndicats et associations étudiantes du campus.

Nouvelles cartes d'employé.e.s

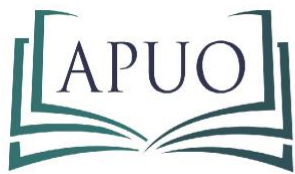
Le 11 novembre, l'équipe des Ressources humaines a annoncé la mise en place d'une nouvelle carte pour les employé.e.s de l'Université d'Ottawa. Cette carte servira de carte d'identité et sera nécessaire à l'utilisation de « n'importe quelle imprimante se trouvant sur le campus ». L'annonce a également précisé que « d'autres fonctions y seront ajoutées au fil du temps » et qu'elle procurera « une nouvelle solution de contrôle d'accès » qui la rendra indispensable. Aucun syndicat n'a pas été consulté sur cette initiative.

Les membres nous ont rapidement communiqué leurs préoccupations liées à la production et à l'utilisation de la nouvelle carte, notamment en ce qui concerne la vie privée, la sécurité et la durée du stockage de données, la surveillance, le contrôle et les firmes choisies.

L'APUO a rencontré l'équipe des Ressources humaines (RH) le 22 novembre 2024 afin de leur faire part des questions et préoccupations des membres. Nous avons aussi remis en question les coûts et le bien-fondé de l'initiative dans un contexte où l'administration centrale plaide le sous-financement provincial pour couper dans la mission éducative. Les membres ont reçu un [résumé de cette rencontre](#) dans un bulletin de l'APUO.

La rencontre avec l'équipe des RH a été instructive, mais l'APUO a encore des questions et des préoccupations. Cette carte permettra notamment de centraliser les données et de faciliter la surveillance des employé.e.s. Elle permettra aussi d'ajouter d'autres fonctionnalités qui transformeront encore davantage les conditions de travail sans consultation.

L'APUO a déposé un grief d'association et nous tiendrons les membres informés de l'évolution du dossier.



Lunch pour les nouveaux.elles membres

Le 11 décembre 2024, l'APUO a organisé un lunch pour les nouveaux.elles membres embauché.e.s depuis le 1^{er} septembre 2022. Le lunch était une occasion de rencontrer les membres du Comité exécutif et le personnel de l'APUO. La négociatrice en chef était présente et a donné une mise à jour sur les négociations collectives, la conciliation et la possibilité d'une grève. Des membres du Conseil d'administration et de l'Équipe d'action pour la convention collective (EACC) ont également participé à l'événement.

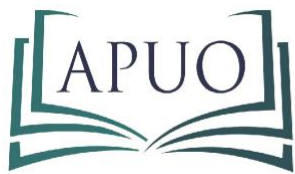
Polaris

En octobre 2023, l'employeur informait l'APUO du lancement imminent d'un nouveau programme intitulé [Polaris](#). L'initiative est définie comme un « programme d'amélioration continue de trois ans visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des services administratifs de l'Université d'Ottawa qui s'adressent aux étudiant.e.s, aux professeur.e.s et au personnel ». Au cœur de Polaris se trouve une entente entre l'Université d'Ottawa et [Nous Group](#), une société internationale de conseil en gestion basée en Australie.

Compte tenu de notre critique de longue date des dizaines de millions de dollars que l'employeur vers annuellement à des firmes de consultants, nous avons examiné les antécédents de Nous Group afin d'en savoir davantage sur cette firme. Nous avons fait part de nos [conclusions](#) aux membres de l'APUO le 28 mai 2024.

En décembre 2024, le Conseil d'administration de l'APUO a reçu une présentation de l'Union des associations de professeurs des universités de l'Ontario (UAPUO) sur Nous Group, leur historique sur d'autres campus canadiens et leur participation à l'élaboration des politiques d'éducation postsecondaire en Ontario et ailleurs. En outre, Nous Group ne prend pas en compte les besoins particuliers des différentes universités et a tendance à recycler ses recommandations uniformisantes d'une institution à l'autre. La présentation a souligné l'importance de mobiliser une résistance cohérente contre l'influence de Nous sur notre campus, dont est issu le projet Polaris de l'administration centrale.

L'APUO rencontre régulièrement l'équipe Polaris. L'information reçue et les réponses aux questions posées sont très opaques et inquiétantes.



Coalitions et solidarité

Coalition intersyndicale

La Coalition intersyndicale existe depuis plusieurs années et n'a jamais été aussi active, solidaire et efficace. Elle est composée de l'APUO, de l'Association des professeur.e.s à temps partiel de l'Université d'Ottawa (APTPUO), du SCFP 2626, du personnel de soutien de l'Université d'Ottawa (PSUO), des professionnels des TI de l'Université d'Ottawa (PTIUO), du Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa (SÉUO) et de l'Association des étudiant.e.s diplômé.e.s (GSAÉD). La Coalition se réunit deux fois par session, et d'autres réunions sont tenues au besoin. Nos visions et intérêts convergent et nous sommes beaucoup plus fort.e.s ensemble.

Campagne pour sauver la Garderie Bernadette

Depuis 2021, l'APUO est membre de la Coalition pour sauver la Garderie Bernadette. Cette Coalition a été formée par la Coalition intersyndicale et comprend également des représentant.e.s du Conseil d'administration de la garderie et du syndicat des travailleurs.euses de la garderie, ainsi que des étudiant.e.s bénévoles. L'Université d'Ottawa a annoncé la fermeture imminente de la garderie, mais n'a toujours pas donné d'échéancier. La Coalition se rencontre une fois par semaine et mène des activités de sensibilisation et de revendication sur le campus et dans les médias.

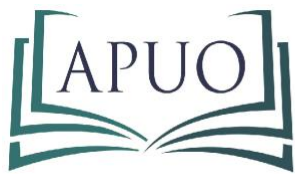
La Coalition a tenu une journée d'action le 7 mars dans le cadre de la Journée internationale des femmes du 8 mars. Elle a aussi organisé une activité de création de pancartes, affiches et bannières le 1^{er} mars en vue de la journée d'action. L'APUO et ses membres ont participé aux deux événements. Lors de la manifestation, l'agent d'équité de l'APUO a prononcé un discours sur l'importance et le besoin de services de garde bilingues sur le campus.

L'APUO soulève la question des services de garde d'enfants sur le campus à la table des négociations depuis une douzaine d'années, mais jamais l'employeur ne s'est avéré un partenaire vraiment intéressé et sérieux sur cet enjeu.

Solidarité avec la section locale 772 de l'IUOE

Le 30 août 2024, la section locale 772 de l'International Union of Operating Engineers (IUOE), qui représente 28 ingénieur.e.s chargé.e.s du fonctionnement et de l'entretien de la centrale thermique de l'Université, a déclenché la grève. L'APUO a répondu à l'appel à la solidarité du syndicat en encourageant les membres à communiquer avec des membres clés de l'administration centrale de l'Université d'Ottawa pour leur demander de soumettre des offres justes et équitables.

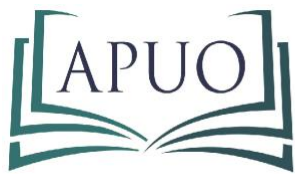
La section locale 772 de l'IUOE et l'employeur sont parvenus à un accord de principe le 1^{er} septembre 2024.



Solidarité avec des associations du pays

Des politiques délétères, un sous-financement public chronique et des administrations universitaires déconnectées de la réalité qui nuisent aux missions d'éducation et de recherche de leurs universités contribuent à une crise croissante de l'éducation postsecondaire au pays. Les professeur.e.s, travailleurs.euses et étudiant.e.s se mobilisent pour y répondre.

- À l'Université McGill, l'administration a initialement refusé de reconnaître l'accréditation et de négocier une convention collective avec la première association de professeur.e.s accréditée à McGill, l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD). L'AMPD a donc mené une grève intermittente du 24 avril au 1^{er} octobre 2024. L'AMPD a conclu une [entente historique](#) le 8 octobre 2024 qui a également mené à la reconnaissance de deux autres syndicats : l'AMPE (représentant les professeur.e.s de la Faculté d'éducation) et l'AMPFA (représentant les professeur.e.s de la Faculté des arts).
- L'administration de l'Université York a annoncé le 15 février 2025 la suspension des admissions à une vingtaine de programmes d'études. La décision a été prise sans consulter la York University Faculty Association (YUFA) et le Sénat de l'institution. Un groupe de sénateurs de York a demandé une révision judiciaire de cette décision, tandis que les membres de la YUFA ont adopté une motion de défiance à l'égard de la haute administration et du Conseil d'administration de l'Université de York avec un appui de 99%.
- L'Association du personnel académique de l'Université Carleton (CUASA) négocie avec son employeur depuis cinq mois. Elle est confrontée à beaucoup des mêmes problèmes que les membres de l'APUO, tels que l'augmentation du nombre d'étudiant.e.s par classe, la diminution du nombre d'assistant.e.s d'enseignement et la réduction du personnel de soutien. Les membres de CUASA se battent en plus pour l'inclusion des services de santé mentale dans leurs avantages sociaux et pour des salaires plus justes.
- En Nouvelle-Écosse, les travailleurs.euses universitaires et étudiant.e.s se mobilisent pour répondre au projet de loi 12 – *An Act Respecting Advanced Education and Research*. L'Association of Nova Scotia University Teachers (ANSUT) explique que ce projet de loi « accorderait au ministre de l'Enseignement supérieur un pouvoir sans précédent sur la gouvernance des universités, les priorités de recherche et la prise de décision institutionnelle », notamment le pouvoir complet d'orienter les priorités de recherche, le pouvoir de restructurer les conseils d'administration des universités et de nommer jusqu'à 50 % des membres, et la capacité de forcer toute université à mettre en place un plan de revitalisation.



L'APUO a exprimé sa solidarité et son soutien à ces syndicats, et à d'autres, et a participé à des actions de solidarité telles que la présence sur des lignes de piquetage, l'envoi de lettres aux autorités concernées, le partage de pétitions et l'encouragement aux membres de l'APUO à participer à des campagnes de lettres.

Prix d'excellence en enseignement

Chaque année, l'APUO, en partenariat avec l'Université, souligne la contribution exceptionnelle d'un.e professeur.e. à l'enseignement universitaire. La gagnante du prix d'excellence en enseignement de cette année est Clémence Fauteux-Lefebvre, professeure au Département de génie chimique et biologique de la Faculté de génie.

Prix d'excellence en recherche

Chaque année, l'APUO, en partenariat avec l'Université, souligne la contribution exceptionnelle de deux membres du corps professoral à la recherche universitaire.

Les lauréates du prix de cette année sont :

- Céline Castets-Renard, Section droit civil, Faculté de droit; et
- Laurie Chan, Département de biologie, Faculté des sciences.

Ressources humaines de l'APUO

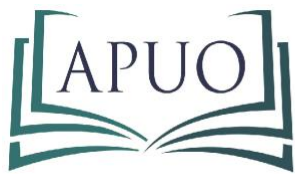
Agent.e.s de liaison

Julie Paquin, professeure agrégée à la Faculté de droit, Section de droit civil, et Thomas Foth, professeur agrégé à l'École des sciences infirmières de la Faculté des sciences de la santé, occupent actuellement le poste d'agent.e.s de liaison de l'APUO. Leurs mandats ont été renouvelés le 1^{er} juillet 2024 pour un an. Nous les remercions d'avoir accepté de servir en tant qu'agent.e.s de liaison. Après quatre mandats successifs d'un an, Julie et Thomas céderont leur place à deux collègues à partir du 1^{er} juillet 2025, pour des mandats d'un an: Dalie Giroux, professeure titulaire à l'Institut d'études féministes et de genre; et Daniel Paré, professeur agrégé au Département de communication. Nous remercions Julie et Thomas et pour leur excellent travail et souhaitons la bienvenue à Dalie et Daniel.

Personnel de l'APUO

Notre parajuriste, Christine Moncrieff, a commencé un congé de maternité à la fin du mois d'août 2024. Nous avons accueilli Cassandre Vanderbeken qui la remplace durant son congé.

Notre agente des politiques, de la gouvernance et de l'administration, Lydia Gabelmann, a commencé un congé de maternité au début du mois de mars. Nous accueillons Meghna Thakur qui la remplace durant son congé.



En octobre 2023, l'APUO a embauché Armaan Singh en tant qu'agent d'organisation et de mobilisation pour un contrat de huit mois. À ce poste, Armaan a été un atout considérable pour aider l'équipe d'action sur la convention collective (EACC) pendant les négociations collectives. En mai 2024, son contrat a été prolongé et en avril 2025, son poste d'agent d'organisation et de mobilisation est devenu permanent. Nous le remercions de son excellent travail et d'avoir accepté de continuer dans son poste.

À compter du 1^{er} juillet 2025, notre directeur administratif, Michel Desjardins, travaillera à heures réduites, dans le cadre de sa transition vers la retraite. Notre agent de grief, Patrick Desjardins, a été embauché comme prochain directeur administratif et travaillera avec Michel à partir de juillet 2025 pour commencer la transition vers son nouveau rôle. Michel est avec l'APUO depuis 2011 et a apporté une contribution absolument exceptionnelle à notre syndicat. Nous l'en remercions et apprécions grandement qu'il demeure à l'APUO à temps réduit pour partager ses connaissances et faciliter la transition.